



Deux journalistes convoqués par la DCRI

Deux journalistes, Andréa Fradin et Pierre Alonso, anciens du site OWNI et aujourd'hui collaborateurs de Slate, sont convoqués par la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) comme témoins dans le cadre d'une enquête préliminaire, le 30 avril prochain.

Les motifs de leur audition ne leur ont pas été précisés. Ces deux journalistes estiment néanmoins que leur convocation, en contravention avec la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, est en relation avec un article publié en septembre dernier sur OWNI (fermé depuis) relatif à la plateforme nationale des interceptions judiciaires (PNIJ) accompagné d'un document classé confidentiel-défense.

Le SNJ-CGT est entièrement solidaire de ses deux collègues et dénonce cette nouvelle atteinte à la protection des sources des journalistes.

L'engagement du président de la République de légiférer pour renforcer la protection des sources des journalistes ne peut plus attendre. Cette nouvelle convocation de deux journalistes n'en est que plus inadmissible.

Montreuil le 25/4/2013

SNJ CGT